

Désherbage précoce, désherbage rentable des blés tendres d'hiver et orge d'hiver

Que faire en 2010 ?

De nombreuses parcelles n'ont pas pu être désherbées cet automne et présentent un salissement important. Dès que les conditions seront favorables, il sera urgent d'intervenir :

PICO solo®, votre andi-dicot. à associer (*) aux spécialités anti-graminées / dicots nécessitant un complément pour un large spectre d'efficacité



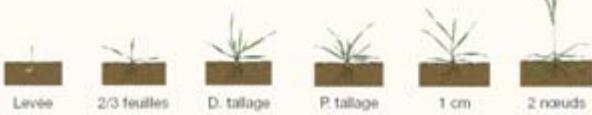
véronique F. de lierre



pensée



véronique de Perse



PICO solo® + partenaire*

* Prendre en compte les conditions d'emploi du partenaire auquel PICO solo® est associé.

Recommandations d'emploi :

- adventices du stade cotylédons à 6 feuilles.
- dès 5°C, sous bonne hygrométrie, sur céréales non stressées, en dehors des périodes de gelées et de fortes amplitudes thermiques après traitement.
- dose d'emploi : de 70 à 100 g/ha en association* avec un partenaire complémentaire anti-dicotylédones et/ou anti-graminées sulfonylurées en respectant doses et conditions d'emploi de celui-ci.

Exemple de spectre d'efficacité avec les principaux partenaires en application de sortie d'hiver sur jeunes adv. (stade maxi.: 6 f).

	dose / ha	véroniques	pensées	myosotis	crucifères	gaillet	stellaire	alchémille	matricaire	coquelicot
PICOSOLO + réf 2	70 g +20 g	S TS	TS	TS	TS	MS	TS	TS	TS	TS
PICOSOLO + réf 3	70 g + 0.3 kg	S TS	TS	TS	TS	MS S	TS	S	TS	S
PICOSOLO + réf 4	70 g + 70 mL	S TS	TS	TS	TS	TS	TS	TS	TS	TS

*Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officielles.

Avant toute utilisation de PICO solo®, s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales.

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur www.bASF-agro.fr

N°Azur 0 810 023 033

marque déposée BASF, composition : 75% de piclofénate, N'autorisation de vente : 2060063. Dose homologuée : 133 g/ha sur blé tendre d'hiver et orge d'hiver. Classement toxicologique : Ndangereux pour l'environnement, RS0/33. Autre toxicité pour les organismes aquatiques : 1000 mg/l à 24h. Durée d'effet : 20 jours. LMR : Piclofénate céréales (grains) 0,05 mg/kg. Delai de rentrée dans la parcelle : 6 heures. Nombre maximal d'applications par an : 1. Dangeroux. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Porter des gants et un vêtement de protection pendant toutes les opérations d'utilisation de la préparation. Edition de janvier 2010. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0810 023 033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.. REF 813CERHBE02100QUEST